

**MI FORMATION
EURL AZZIMANI INDUSTRIES**

PROGRAMME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Formation initiale

Références : Articles R4224-14, R4224-15 et R4141-17 du code du travail Périodicité des recyclages obligatoire tous les 24 mois (formation de Maintien et Actualisation des Compétences)

PUBLIC VISE Tout collaborateur souhaitant devenir SST.

PRE-REQUIS Aucun.

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION Aucun.

DUREE 2 jours (14 heures).

OBJECTIFS A l'issue de la formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION Contenu conforme au programme fixé par l'INRS.

1/ Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail - Etre capable de se situer dans le cadre juridique de son intervention - Etre capable de réaliser une protection adaptée - Etre capable d'examiner la (les) victime(s) - Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

2/ Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise - Etre capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention - Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

3/ Cas concrets de synthèse

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES Moyens pédagogiques Méthodes pédagogiques Ressources documentaires : guide des données techniques et conduites à tenir (INRS, document de référence SST, plan d'intervention et pictogrammes, aide-mémoire SST (INRS ED 4085). Matériel de simulation : défibrillateurs de formation avec accessoires, un lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec dispositif de protection individuelle. Divers matériels pour la réalisation de simulation. Matériel d'entretien des mannequins et accessoires. Malette du formateur SST INRS. Ordinateur et vidéoprojecteur.

Apports théoriques. Démonstrations par l'animateur SST. Exercices d'apprentissage en groupe. Exercices de simulation.

Profil des intervenants : cette formation est dispensée par des formateurs certifiés INRS.

2 épreuves certificatives : - 1 ère épreuve : mise en situation d'accident de travail simulée et analyse avec le formateur. - 2ème épreuve : entretien entre le candidat et le formateur, ayant comme support la mise en situation de travail simulée.

VALIDATION DE LA FORMATION Remise d'une attestation individuelle de formation. Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

Eurl au capital de 76 270 euros
135 avenue de la Vistrenque 30132 Caissargues
Siret 804 467 629 000 31 - code APE : 8559A
Numéro d'existence : 76 30 04 68 930 - préfecture de région Occitanie
Téléphone 06 37 58 10 40/ Mail : azzimaniindustries@gmail.com